

FRANCOIS



Vie municipale

Sommaire _____	2
Le mot du Maire _____	2
Enseignement _____	4
Batiments _____	5
Voirie _____	6
Développement Economique _____	7
Finances _____	9
Urbanisme _____	9
Assainissement _____	10
Environnement _____	12
Personnel _____	12
SIVOM _____	13
CCAS _____	14
Cimetière _____	15
Relations-Associations-Animations _____	16
Voyage _____	19
Infos Communales _____	20

Mairie de Franois

Accueil

Du lundi au vendredi :
8h00 - 12h00

Mardi de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE FRANOIS

Place Georges Maurivard

25 770 FRANOIS

Tél : **03 81 48 20 90**

✉ mairie@franois.fr

Site : www.franois.fr

Bulletin Franois

Vous pouvez nous déposer vos articles, photos en Mairie ou nous envoyer vos textes par email :

✉ communication@franois.fr

Numéros utiles :

Gendarmerie

1, rue des Tilleuls

25 480 ECOLE VALENTIN

Tél : **03 81 21 16 60**

Pompiers : Composer le 18



Le mot du Maire

Beaucoup de monde, ce 25 octobre 2017, à la salle des associations pour la réunion publique organisée conjointement par la Région Bourgogne Franche-Comté, représentée par M. NEUGNOT, 1er vice-président chargé des transports, et la SNCF, au sujet de la suppression de certains arrêts en gare de Franois.

Dialogue de sourd entre les personnes directement impactées par la suppression de ces arrêts et M. NEUGNOT, qui était venu pour présenter les mesures de substitution mises en place par la Région et la SNCF.

Concernant la position de la commune, elle ne peut être plus claire, puisque le conseil municipal a voté, à l'unanimité le 2 octobre 2017, une motion s'opposant à la suppression de certains arrêts en gare de Franois. Motion qui a été envoyée, le lendemain, à la Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Pour les rythmes scolaires, la solution retenue n'a pas d'importance pour moi. Quatre jours ou quatre jours et demi, peu importe. C'est aux parents d'élèves et aux instituteurs (trices) d'en décider.

Le seul critère que je souhaitais, c'est que la maternelle et le primaire aient le même rythme.

Réunis le 5 décembre 2017 en mairie, le conseil d'école de la maternelle a voté pour la semaine de 4 jours (9 pour 12 votants), celui de l'école primaire pour 4,5 jours (10 pour 15 votants).

En cette fin d'année, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous de bonnes et joyeuses fêtes, et vous donne rendez-vous pour les « Vœux du maire » le samedi 6 janvier 2018, à 11 heures, à la Salle des Associations.

Claude Preioni

Enseignement

Responsable : Marine Pralon

Depuis 6 mois de nombreux changements ont eu lieu :

- Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants et aux nouvelles ATSEM.
- Des travaux ont eu lieu au niveau des infrastructures de l'école maternelle (sol des salles de classes, travaux aux toilettes) et un achat conséquent de matériel de fonctionnement (petites banquettes, lits couchettes pour salle de sieste, dinettes....) et de meubles de rangement divers.
- Pour l'école élémentaire, après l'installation des tableaux numériques, des casiers ont été installés pour faciliter le rangement des affaires des élèves, des traçages de jeux au sol et un nouveau portail vont être installés à l'école élémentaire en attendant de plus amples travaux l'été prochain.



- La commune a participé à l'achat d'un logiciel informatique pour la psychologue scolaire afin de lui permettre une meilleure évaluation des élèves.
 - Une aide financière a été donnée à l'école élémentaire pour permettre à deux classes de se rendre à la piscine.
- Sur le temps de cantine, les enfants de l'élémentaire ont désormais accès au coin bibliothèque et à la salle multi-jeux. Des achats de matériel ont été réalisés en fonction des demandes des enfants.

Les problèmes d'incivilité demeurent. Des parents d'élèves se garent sur la piste cyclable, sur les places handicapées, sur l'emplacement du bus, le long de la route et même devant le

portail. **L'accès des enfants de plus en plus nombreux à vélo ou à pied devient très dangereux.**

Pour l'inscription à la cantine, il convient de prévenir 48 heures à l'avance et avant 10 heures. De nombreux abus sont à noter.

Une année sportive !

Ça bouge à l'école de Franois ! 113 élèves (du CE1 au CM2) vont partir 5 jours en classe découverte et vivre ainsi un temps fort en collectivité.

Les plus grands vont découvrir les joies de la glisse (ski de fond) à Prénoel au mois de mars. Ils auront même l'occasion d'essayer le biathlon !

Les plus jeunes attendront les beaux jours pour se rendre au bord du lac de Vouglans où ils pratiqueront des activités nautiques. Un cycle de natation en début d'année scolaire leur a déjà permis de s'y préparer.

Afin de réduire le coût financier de ces séjours, l'école s'engage dans de nombreuses actions : goûter d'Halloween, vente de fromages, vente de pizzas, tombola, vente de fleurs...

L'APE (Association des Parents d'Elèves) soutient aussi activement nos projets.

Nous souhaitons que ces séjours soient une expérience riche dont les enfants se souviendront longtemps !

L'équipe enseignante de l'élémentaire

Bâtiments

Responsable : Françoise Gillet

Travaux accessibilité et aménagement rez-de-chaussée de la mairie

Actuellement, notre mairie est difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite, principalement la salle du conseil et des mariages qui se trouve au premier étage.

Les travaux pour rendre ces lieux plus accessibles vont débuter début d'année 2018 avec :

- une amélioration des conditions de travail pour les employées, un meilleur accueil des usagers, dans le calme et la confidentialité.
- Une liaison sera assurée entre le bureau de Mr le Maire et ceux de la secrétaire générale et de la comptable.
- Une salle du conseil et des mariages spacieuse, accessible et sécurisée.
- un emplacement sera réservé pour l'installation d'un ascenseur, en cas de besoin.



Pendant la durée des travaux (environ 3 mois) le secrétariat de mairie sera installé à l'étage.

Travaux groupe scolaire :

Pour le confort des enfants, la moquette de la salle de motricité et de la salle de grande section a été remplacée par un revêtement de sol souple.

Dans un souci de sécurité, très prochainement, l'entrée du groupe scolaire du haut sera modifiée, la commune fera installer un nouveau portail avec un visiophone pour surveiller les entrées et sorties pendant les heures de classes.

Le dossier accessibilité et aménagement progresse, le permis de construire sera déposé prochainement, les travaux devraient commencer pendant les vacances d'été.



Voirie

Responsable : Philippe Péquignot

Travaux divers

La société T1 a réalisé les traçages des lignes et passages piétons pour la rentrée scolaire de septembre.

La société EUROVIA a agrandi le passage bus devant l'école maternelle et aménagé une aire de dépose des écoliers.



Le Conseil Départemental a fermé 15 jours l'accès à la route de Besançon pour procéder à la réfection du revêtement de la chaussée. Un magnifique tapis de 18 cm d'épaisseur d'enrobé a été mis en place et fait le bonheur de tous les usagers.

La société CITEOS a remplacé 33 candélabres boules vétustes et non réparables par 33 luminaires à LED dans neuf rues du village. Cette opération a été subventionnée à 44% par le Syndicat mixte d'Electricité du Doubs.

Dans le cadre du dispositif d'aides aux communes du Grand Besançon, le cabinet Noctabene a réalisé le diagnostic complet du réseau d'éclairage de la commune et a proposé des préconisations d'améliorations et de mise en sécurité avec un schéma de rénovation chiffré.

La commune a candidaté à un appel à projet de la CAGB pour le financement d'une partie de la mise en œuvre de luminaires à LED et fera une demande de subvention au SYDED pour un programme de travaux 2018 qui comprendrait la mise en sécurité de 17 armoires électriques et le remplacement de 13 luminaires vétustes par des luminaires à LED.



A la demande de la CAGB, la commune a établi un état des lieux complet de la voirie : linéaires par type, largeur des rues, nombres de panneaux, équipements de sécurité, etc., et de l'éclairage public.

Cette étude est menée par la CAGB dans le cadre d'une démarche en cours, engagée pour un passage éventuel de communauté d'agglomération en communauté urbaine. Si cette démarche aboutit, la compétence voirie et éclairage public n'appartiendrait plus à la commune mais au Grand Besançon.

Développement économique

Responsable : Emile Bourgeois

La Fibre optique disponible pour la plupart des habitants

Une présentation du très haut débit a été faite le 25 septembre par la société Orange qui a mis en avant le travail de longue haleine réalisé pour la reconstruction entière d'un nouveau réseau et l'installation de trois armoires nécessaires pour le raccordement des usagers de Franois.



La fibre sera bientôt installée à l'école

Orange a promis que tous les résidents de la commune, à l'exception de la Belle Etoile qui dépend du centre de Chemaudin, seront éligibles au très haut débit pour la fin de l'année 2017 et s'est engagé à équiper toutes les communes du Grand Besançon sur ses fonds propres d'ici à 2022, comme le stipule le programme très haut débit sur l'ensemble du territoire national.

Transports

Les liaisons transports sont primordiales pour le développement économique des communes, celles-ci n'ont cessé de se développer depuis plusieurs décennies avec notamment les transports en commun, alternative indispensable à la voiture notamment pour la protection environnementale.

C'est sans concertation avec la commune que la Région, gestionnaire de la ligne SNCF Besançon-Dijon a décidé de supprimer purement et simplement les sept allers-retours quotidiens sur cet axe à destination ou en provenance de Franois. Le motif invoqué étant l'amélioration de la performance du service avec le gain de quelques minutes sur la durée du trajet Besançon-Dijon et l'ajout de trois navettes supplémentaires.



Développement économique

La commune ne peut comprendre cette décision prise par la Région et a exprimé son opposition à la Présidente en votant une motion d'opposition lors de la séance du conseil municipal du 2 octobre et dont la réponse arrivée mi-novembre ne propose que de menus aménagements.

La commune de Franois s'est associée au collectif pour la sauvegarde de la halte ferroviaire lors de la conférence de presse du 16 octobre devant la gare.



Le Maire, les adjoints et les conseillers ont vivement défendu la sauvegarde de la gare de Franois

A ce jour, nous regrettons que les échanges n'aient pas permis d'infléchir la position de la Région malgré l'évidence de l'utilité actuelle de ces dessertes dans un secteur regroupant des milliers d'emplois et la liaison vers plusieurs lycées tels que Jules Haag à Besançon et Granvelle à Dannemarie sur Crête par exemple.

Plus de 200 personnes sont venues défendre la gare de Franois à la réunion publique du 25 octobre où les explications du 1^{er} Vice-Président de la Région, souvent complexes et avec des raisonnements visant à les rendre incompréhensibles aux participants, n'ont pas du tout convaincu

Urbanisme

Responsable : Jean-Louis Baulieu

Au cours d'une réunion en mairie de Franois le 04/12/2012, le document d'orientation et de développement de la commune de Franois est présenté aux élus et aux personnes publiques associées.

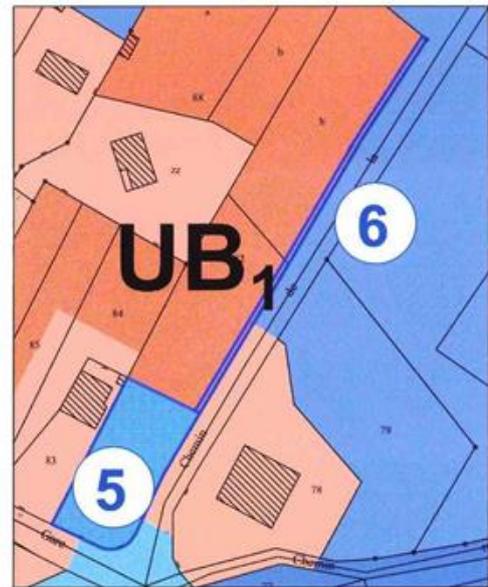
A l'horizon 2030 les prévisions d'habitat (croissance de 204 logements par exemple)

Transports et déplacements : Le rapport précise :

- Faciliter les liaisons mode doux entre la GARE et le terminus du TRAM en proximité de la route départementale n° 11.
- Construction en secteur GARE pour faciliter les déplacements des usagers.
- Prévoir un emplacement réservé en proximité immédiate de la GARE pour la création d'un parking relais.
- Dynamiser les échanges au niveau de la gare de Franois.

L'élaboration du document d'urbanisme PLU (plan local d'urbanisme) a effectivement suivi les recommandations des différentes instances concernant les orientations, les réservations foncières ainsi que l'adaptation des règlements de zonage en conséquence.

EMPLACEMENTS RESERVES N°5 et 6				
N°ER	Objet	Surface (m²)	Parcelle	Bénéficiaire
ER 5	Création d'un espace de stationnement à proximité de la gare	951	En partie : 82 (AC)	La commune
ER 6	Création d'un linéaire mode doux le long du Chemin de la Combette	180	En partie : 82 (AC)	La commune



FRANOS - Révision du PLU - APPROBATION - 3c. Cahier des Emplacements Réservés - Juin 2016

Mais force est de constater une incohérence totale des décisions prises récemment quant à la suppression des arrêts de train en gare de Franois.

Les décisions prises par la région sans concertation, et, sans tenir compte des enjeux importants du développement de l'activité GARE sur l'ensemble de notre secteur.

Nous souhaitons vivement que l'ensemble des personnes en charge de ce dossier puissent de nouveau se rencontrer et proposer des solutions pérennes, permettant de répondre aux usagers et au développement de notre secteur et d'apporter des propositions en adéquation avec un véritable objectif de développement durable.

Assainissement

Responsable : Pascal Guyot

Elimination des eaux claires parasites des réseaux du bassin versant de la Félie

La commune de Franois a lancé en septembre d'importants travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement sur le bassin versant du quartier de la Félie.

Des études réalisées dès 2013 ont mis en évidence des volumes très importants d'eaux parasites dans le réseau unitaire de ce secteur de la commune.

Le projet de séparation des eaux usées et des eaux pluviales a un double objectif économique et écologique. En effet, le relevage par pompe du poste de la Félie et l'acheminement inutile d'eaux claires jusqu'à la station d'épuration de Besançon sont d'un coût élevé. Seules les eaux sales seront envoyées à la station d'épuration pour traitement, les eaux pluviales seront, elles, restituées au milieu naturel dans des noues et un bassin infiltrant.

Courant 2016, le projet défini par le cabinet d'étude JDBE de Besançon a reçu un avis favorable de l'ensemble des organismes associés, des conventions pour autorisation de passages en terrain privé ont été passées avec les propriétaires concernés après validation préalable du tracé des futures conduites.

C'est l'entreprise HEITMANN de Velesmes Essarts qui a été retenue pour réaliser ces travaux d'une durée de 7 mois et d'un montant total de 623 475 €HT.

Des subventions importantes ont été obtenues, 50% pour la partie eaux pluviales par l'Agence de l'Eau et 20% pour la partie eaux usées par le Conseil Départemental.



La première phase des travaux a démarré au niveau de la route de Chemaudin où l'entreprise HEITMANN a mis en œuvre une pelleuse impressionnante dont le poids dépasse 30 tonnes avec une flèche qui peut atteindre 30 mètres. C'est le premier exemplaire opérationnel en France et son premier chantier à Franois.

Après un passage délicat au niveau de la canalisation haute pression du gaz, le chantier se poursuivra dans les prairies privées en face du lotissement les Murots.

Assainissement

Travaux divers

La société Franche Comté Assainissement a procédé durant trois jours au curage et au nettoyage d'une partie des réseaux courant septembre.



Le poste de refoulement de la Planche a été rénové par la société Thieullin avec la pose d'une pompe neuve et divers travaux de métallerie.

Rue du Moulin, un regard a été mis à niveau et les accotements ont été reprofilés.

Une grille eau pluviale a été ajoutée rue de la Gavotte pour éviter l'inondation de plusieurs riverains.

Compétence eau et assainissement

Au premier janvier 2018, les compétences eau potable, eaux pluviales et assainissement passent à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

IMPORTANT :

Pour tous problèmes techniques tels que le bouchage des réseaux, les débordements, le bruit de tampons, etc., il faudra faire appel aux services techniques de la CAGB qui transmettront des informations à ce sujet d'ici la fin de l'année aux usagers.

Personnel

Responsable : Martine Delessard

Cette année encore deux jeunes Franoisiens sont venus renforcer l'équipe des employés communaux pour la saison d'été.



Louis MOUGIN



Thiébault LORY

Merci à eux pour leur travail et leur disponibilité. Nous leur souhaitons bonne continuation et succès dans leurs études.

UDSP25 du Doubs a formé le personnel communal le 26 octobre dernier aux gestes de premier secours. Le formateur « sapeur-pompier » a apprécié la motivation et la participation très dynamique du groupe. Tous vont se voir remettre le diplôme de secouriste au travail. Bravo et félicitations à tous.



Environnement

Environnement

Responsable : Martine Delessard



Notre commune est depuis 2016 certifiée «zéro phyto», cela ne va pas sans quelques inconvénients. Il faudra tolérer quelques herbes folles au bord des trottoirs et de la voirie, et faire appel à la collaboration citoyenne ; nous en profitons pour remercier les habitants qui d'ores et déjà entretiennent la voie publique devant chez eux. Sans pesticides bien sûr. 😊



Le transformateur à l'entrée du village a fait « peau neuve ». Une fresque a été réalisée à titre gracieux par l'équipe « Réalisation artistique » de CDEI.

SIVOM

Responsable : Françoise Gillet

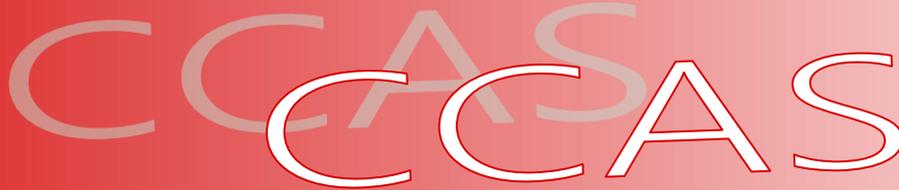
A propos du SIVOM

Dans le cadre de l'accessibilité quelques travaux ont été entrepris :

- Changement de la porte de la grande salle du CCSL
- Installation de bacs de plantes vertes dans le hall d'entrée
- Traçage de places de stationnement
- Pose de pictogrammes

Des nouvelles de la crèche « A PETITS PAS »

Bonne fréquentation de la structure avec 114 bébés accueillis sur les 8 premiers mois de l'année 2017. L'extension du logiciel d'AIGA, le Portail Familles permettra aux usagers d'avoir un accès via internet à des documents relatifs à la vie de la crèche, aux places d'accueil occasionnel vacantes à la journée, et à leurs factures avec la possibilité de règlement en ligne. Cette innovation sera mise en œuvre dès janvier 2018.



Responsable : Geneviève Simon - Bouvret

2017 se termine déjà. Nous vous avons proposé quelques actions :

- une conférence et des ateliers mémoire
- la carte jeune offerte aux jeunes de notre village
- des soutiens et des aides accordés aux personnes les plus fragiles
- un colis de fin d'année ou un repas offert à tous nos anciens soit près de 300 personnes contactées.

Nos projets pour 2018 :

PREVENTION SANTE

Forte de son succès lors de la conférence sur la prévention du bien vieillir et la mise en place d'ateliers mémoire, la mairie de Franois en partenariat avec la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté vous proposent de continuer dans cette dynamique et de prendre soin de votre santé sur d'autres thématiques santé, notamment :

Formule nutrition et activité physique

Cet atelier a pour objectif de favoriser les bons comportements en matière d'équilibre alimentaire et d'activité physique. Il sera animé par une diététicienne et un professeur d'activités physiques adaptées. Il se déroulera sur 8 séances, Salle des Associations de Franois, les :

- lundis 22 et 29 janvier de 9h30 à 11h30
- lundis 5, 12, 19 et 26 février de 9h30 à 11h30
- lundi 5 mars de 9h30 à 11h30

Une séance bilan est prévue le lundi 23 avril 2018 de 9h30 à 11h30

Conférence sur la santé des aidants + atelier santé

Selon le site Silvereco.fr, en 2014, la France comptait 8,3 millions d'aidants qui accompagnent au quotidien un proche en situation de maladie ou de handicap. Etre aidant est une relation unique à l'autre et peut constituer une expérience significative. Pour autant, certains aidants témoignent des difficultés vis-à-vis de cette situation et de l'impact qu'elle peut avoir sur leur santé.

Aussi, nous vous proposons de participer à une conférence sur ce thème d'actualité, le 26 janvier 2018 à 14h30, Salle des Associations de Franois, à l'issue de laquelle vous pourrez vous inscrire à un atelier santé composé de trois séances.

Dancez, c'est la santé !

Cet atelier fait partie d'une offre innovante de la Mutualité. La danse offre de nombreux effets positifs sur la santé physique, psychique et sociale. Nous vous proposons de le mettre en place à Franois à compter de mars 2018. Nous vous tiendrons informés des dates ultérieurement mais gardez en mémoire la possibilité d'y participer.

ACTION JEUNES

La carte jeune sera à nouveau offerte à tous nos jeunes de 11 à 26 ans

ET POUR TOUT LE MONDE:

Une offre de mutuelle intéressante. Nous travaillons à ce projet et nous souhaitons vous le proposer rapidement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou désirs.

EN ATTENDANT, JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS

Cimetière

Responsable : Geneviève Simon - Bouvret

Les travaux d'extension du columbarium

Ils se sont terminés début novembre. 30 cavurnes supplémentaires viennent s'ajouter aux 40 existantes. Cette extension du columbarium se justifiait par la forte demande de ce type de funérailles.

A FRANCOIS : 46% de nos défunts ont fait ce choix sur les deux dernières années, ce qui correspond bien à la tendance en FRANCE, puisque actuellement près d'un français sur deux souhaite être incinéré. Cette progression traduit une évolution des mentalités.

Quelles sont les raisons de cette tendance?

- D'abord une diminution de la pratique religieuse chrétienne et la levée de l'interdit de l'Eglise catholique en 1963.
- Un processus plus rapide et moins coûteux pour les familles.
- Un gain de place pour les communes.
- Le souhait de ne pas peser sur ceux qui restent.

Les cimetières sont moins fréquentés. Ils sont davantage considérés comme des lieux impersonnels alors qu'ils sont censés être des lieux de mémoire.

Dans les générations antérieures, le cimetière permettait d'être le dernier lieu de contact et de mémoire avec le défunt mais aujourd'hui, beaucoup considèrent ne plus avoir besoin de cela pour entretenir le souvenir.

Dans le bon sens l'évolution des mentalités ? Vaste débat !!!



Relations - Associations - Animations

Le 9 septembre 2017 : Fête de François



Les Françoisiens étaient nombreux pour apprécier les différents concerts et les jeux organisés par le comité des Fêtes. Ils ont aussi apprécié l'apéritif et le feu d'artifice offerts par la mairie.

Cérémonie du 11 novembre



Sous une pluie battante de nombreux parents et enfants se sont déplacés. Les élèves du primaire sous la houlette de François LAHAUT, ont rendu hommage aux anciens combattants en chanson.

Relations - Associations - Animations

Le 16 décembre: Franois fête Noël :

Comme tous les ans, le comité des fêtes a organisé un après-midi très apprécié par les enfants et leurs parents à la salle des associations

La commune a financé les friandises et le très beau spectacle pour les enfants.

Le 17 décembre : Repas de Noël



L'ambiance était toujours aussi joyeuse. Nos anciens ont apprécié le repas préparé par le traiteur « Le Pavé Charollais » et offert par la mairie.

Les personnes ne pouvant pas être présentes ont reçu un joli colis livré par les conseillers.



La première journée du Téléthon, le 3 décembre, s'est déroulée dans une très bonne ambiance. 90 convives se sont retrouvés à la salle des associations

de Franois lors d'un repas dansant animé par « Les Copains d'Abord ». Puis le 8 décembre ce fut au tour de Sébastien Petigny (La Clé) et l'association Temps Danses d'animer une soirée dansante.

Enfin, le 9 décembre après un spectacle présenté par les enfants du Théâtre de la Clé et la vente de sapins par Familles Rurales Franois/Serre-les-Sapins, une marche aux flambeaux rassembla une foule venue de nos deux villages et des environs.



Un grand merci aux participants du Téléthon 2017, aux Mairies de Franois et de Serre-les-Sapins pour leur implication, aux sponsors et à tous les bénévoles qui se sont encore surpassés cette année pour que ce 31^e Téléthon connaisse un véritable succès.

Relations - Associations - Animations

Responsable : Sonia MILOUDI

18 ET 19 NOVEMBRE 2017 EXPOSITION LACIM.

FRANCOIS EST JUMEELEE AVEC
DEUX VILLAGES DU BANGLADESH

Dès le vendredi après-midi les fourmis se mettent au travail pour installer cette exposition riche en couleurs et en diversités de produits artisanaux provenant d'Inde, d'Afrique, d'Amérique du Sud.

4 heures à 18 personnes ce n'est pas de trop. Samedi, avant même l'heure officielle d'ouverture, les premiers visiteurs arrivent.



Pendant les deux journées, tous connaisseurs ou pas de LACIM nous ont dit être épatés par la qualité de cette expo. Si le résultat des ventes (5 472 €) permet de suivre les divers jumelages, c'est aussi à travers la qualité des échanges entre tous et la convivialité présente pendant tout ce week-end que nous pouvons dire que nous avons réussi.

Merci à ceux qui ont fait de ce week-end ce qu'il a été : une fête de la solidarité. Merci aussi à vous tous les visiteurs/acheteurs qui nous avez prouvé votre soutien et encouragé à poursuivre notre jumelage.

Actuellement le comité de Franois compte 21 adhérents, il est largement ouvert. Vous pouvez nous rejoindre en contactant : Françoise Gigard 03 81 59 91 07 ou 06 12 09 19 81

Le collectif **Welcome-Franois-Serre** fonctionne depuis plus de 2 ans ; il a été fondé par une douzaine de familles de nos deux villages dans un double objectif :

- accueillir des demandeurs d'asile dans nos maisons, de façon bénévole, les accompagner et leur permettre d'accéder à leur propre autonomie.
- faire connaître notre action d'accueil, favoriser la rencontre avec nos concitoyens pour que change le regard de chacun vis-à-vis des exilés.

A ce jour, nous avons accueilli, trois familles avec un très jeune enfant (du Kosovo et d'Albanie) et un célibataire afghan, pour une durée de plusieurs mois, mais inférieure à un an. De façon plus brève, nous avons aussi accueilli deux familles, d'Arménie et du Kosovo, une jeune femme de République démocratique du Congo et un jeune homme du Togo. Ces personnes nous sont proposées par la Cimade ou le Collectif de défense des droits et liberté des étrangers (CDDLE) qui gèrent leur dossier de demande d'asile.

Il est clair que l'insertion dans nos familles, les liens tissés à cette occasion, l'accompagnement et l'encouragement à parler notre langue, ont grandement facilité leur insertion et leur marche vers l'autonomie.

Deux des couples accueillis et le jeune Afghan ont été régularisés ; l'un des couples et le jeune Afghan qui maîtrisaient bien le Français sont autonomes grâce aux emplois trouvés où ils sont d'ailleurs fort appréciés. L'autre couple pourra accéder à l'emploi après une formation plus poussée en Français.

Pour renforcer notre action, nous sommes passés au stade d'association loi 1901, et sommes heureux du soutien des Mairies de nos deux villages ainsi que des adhérents individuels.

La fête, que nous avons organisée en janvier 2017, animée particulièrement par nos amis étrangers, a été un beau moment chaleureux, d'échange, de partage de nos cultures et de nos gastronomies. La 2ème édition est lancée pour 2018 : chacun(e) est invité(e) à y participer.

**Je suis accueilli,
nous accueillons :
retrouvons-nous !**

Vendredi 19 janvier 2018 - 18 h
Salle des Associations
Francois - 2 rue de l'église



**Soirée festive et conviviale,
ouverte à tous,**
chacun-e apporte de quoi partager : un plat,
des chansons, son instrument de musique ...
Organisée par
l'Association Welcome Francois-Serre



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Voyage

Le 23 septembre, la commune a proposé aux Franoisiens un lieu d'exception avec la visite des grottes de Vallorbe en Suisse.

Un autre monde où le sol ressemble au plafond, où l'on se sent un géant, puis minuscule.



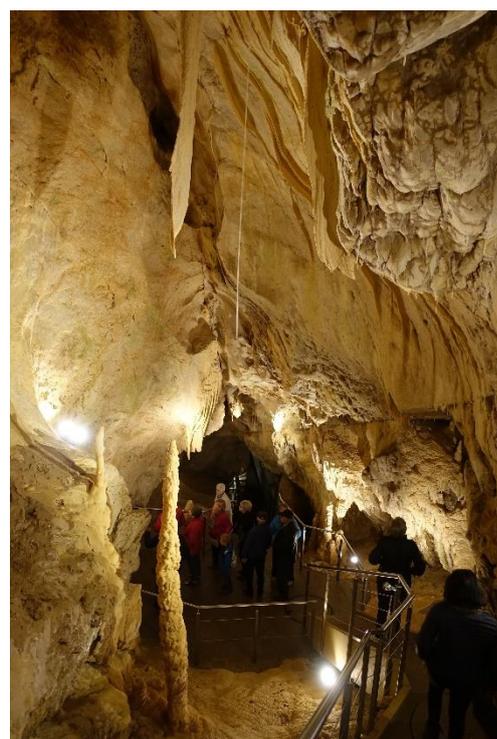
Difficile de ne pas être impressionné par la majestuosité de la grande cathédrale finale naturelle où le spectacle son et lumière offre un moment d'émotion qui a clôturé en beauté cette visite.

Plus qu'une visite, le parcours dans les grottes est un voyage dans le temps au milieu des statues de calcaire et des miroirs naturels.

Puis s'est enchaîné en bus un parcours dans la vallée de Joux, un des plus beaux bassins fermés que l'on puisse admirer en Europe Centrale avec le lac des Rousses et la rivière l'Orbe qui s'écoule paresseusement en méandres avant de se jeter dans le lac de Joux.

A midi nous avons été accueillis au Grand Tétras par Sandrine et Stéphane, deux enfants du pays, dans une ancienne ferme au cœur du parc régional du Haut Jura, à quelques minutes du village des Rousses et nous avons bien apprécié les spécialités régionales.

L'après-midi, suivant les tendances, deux groupes se sont composés, le premier visitant la commune des Rousses et le second piloté par notre chauffeur Roger, s'est rendu dans un magasin proche de la frontière Suisse pour y déguster de très bons chocolats !



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité (CNI, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Quels sont les effets du recensement ?

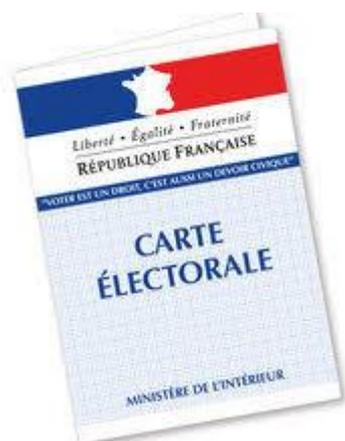
À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire). La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement ouvert le samedi 30 décembre 2017, de 10h à 12h, pour vous permettre de vous inscrire sur les listes électorales.

Infos communales

Fermeture de la mairie la 1^{ère} semaine de janvier.

Informations grand froid

- Faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de cheminée
- Aérer au moins 10 minutes par jour et maintenir un système de ventilation en bon état de fonctionnement. Ne jamais boucher les entrées et sorties d'air.
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion et ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage.
- N'utilisez sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé.

La Téléassistance

Elle est reconnue comme un outil du maintien à domicile au même titre que les autres services à la personne.

Elle assure la sécurité de l'abonné à domicile 24 H sur 24 et 7 jours sur 7 grâce à l'intervention des plates-formes téléphoniques qui reçoivent les alarmes et préviennent le réseau de solidarité constitué de 4 membres de la famille, d'amis ou de voisins.

En cas de besoin, les Pompiers ou le SAMU seront envoyés en urgence au domicile de l'abonné.

Les frais d'abonnement se montent à 24.90 € par mois, maintenance comprise, sans engagement de durée, sans préavis de résiliation.

D'autres options sont possibles : détecteur de chutes automatique, détecteur de fumée, coffre à clés.

Présence Verte a établi de nombreux partenariats avec les Conseils départementaux, les communes, les collectivités locales, les services sociaux et les professions médicales.

Les régimes de vieillesse : MSA, CARSAT, RSI ainsi que le GIE IMPA interviennent également au titre de l'action sociale.

Un geste simple pour des secours immédiats car d'une simple pression du doigt sur le bouton rouge du pendentif ou du bracelet on déclenche une alarme qui est envoyé à la centrale téléphonique. Celle-ci identifie immédiatement son origine (en 3 mn maximum) et organise les secours pour venir en aide à l'abonné.

« Bien vivre chez soi en toute sécurité », tel est le désir des 3320 abonnés de Présence Verte Franche Comté.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Présence Verte au 03.84.75.07.93.



**protégez vos parents
à DOMICILE**

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

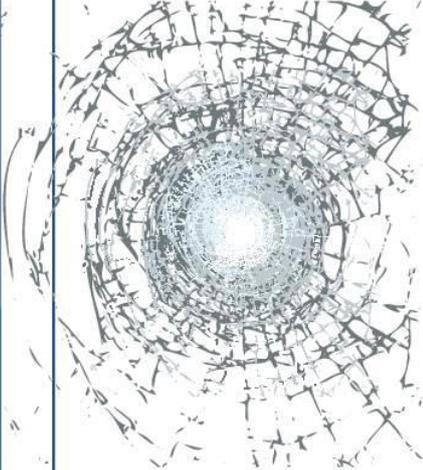
Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations «**Tranquillité vacances**» organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

TÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :

SFR : 10 23

ORANGE : 0 800 100 740

BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



www.interieur.gouv.fr



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

Photos © SIRPA - R.P. - Fotolia.com - SDG 11-29011-150 000

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agrées (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux **cellules cambriolages** implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



Les vœux du Maire

**Vous êtes cordialement
invités
à la cérémonie des vœux du
Maire
le samedi 6 janvier à 11 h 00
à la salle des Associations.**



Apéritif offert par la mairie